



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi relative aux résultats de la gestion  
et portant approbation des comptes de l'année 2024

**PROGRAMME 776**

Recherche appliquée et innovation en agriculture



PROGRAMME 776

**Recherche appliquée et innovation en agriculture**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

### Benoît BONAIME

Directeur général de l'enseignement et de la recherche

Responsable du programme n° 776 : Recherche appliquée et innovation en agriculture

Dans un objectif de renforcement de la souveraineté du secteur agricole, le programme 776 « Recherche appliquée et innovation en agriculture », piloté par la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA), vise à accompagner la reconception des systèmes agricoles vers l'agroécologie en orientant l'action des acteurs de la recherche appliquée, et en renforçant le *continuum* entre organismes de recherche, d'enseignement et de développement pour produire et diffuser des connaissances et outils actionnables par les agriculteurs.

Il contribue à mettre en œuvre à grande échelle une transformation agroécologique des systèmes agricoles associée à des transitions au niveau des filières et des territoires en s'appuyant sur des connaissances et des innovations éprouvées et adaptées aux différents contextes locaux et à leurs évolutions. Dans ce cadre, il soutient leur conception, leur mise à disposition et leur adoption par les agriculteurs, en mobilisant de manière coordonnée les acteurs de la recherche, de l'enseignement et du développement agricole, en cohérence avec les orientations définies dans le Programme national de développement agricole et rural (PNDAR). Il constitue en cela un instrument fondamental de l'intensification et de la massification de la transition agroécologique.

Le PNDAR permet le financement d'actions structurantes sur la période 2022-2027 avec pour objectif d'accompagner durablement l'émergence, la diffusion et l'adoption des innovations appliquées à l'agriculture. C'est l'objet du soutien apporté par le programme 776 « Recherche appliquée et innovation en agriculture » aux programmes pluriannuels des instituts techniques agricoles (ITA). Ces structures sont qualifiées par le ministère chargé de l'agriculture pour leur capacité à mobiliser des compétences au service des différentes filières et développer des activités de recherche appliquée d'intérêt général permettant d'améliorer la compétitivité des exploitations agricoles dans une perspective de transition agroécologique.

L'année 2024 a constitué la troisième année de mise en œuvre de la nouvelle programmation du PNDAR 2022-2027, reposant notamment sur les 19 instituts techniques agricoles qualifiés et l'ACTA, en tant que structure nationale de coordination.

Le financement apporté par le programme 776 vise à constituer un effet levier et à assurer une émulation et une mobilisation de l'ensemble des acteurs du *continuum* recherche, enseignement et développement pour élargir le spectre des innovations, favoriser les collaborations entre ces organismes et les acteurs économiques et ainsi accélérer l'adoption de ces nouvelles connaissances sur le terrain.

Dans ce cadre, le programme 776 a financé en 2024 des actions de recherche appliquée qui peuvent être réparties selon quatre modalités : les programmes pluriannuels mis en œuvre par des ITA qualifiés (54 % des financements programmés pour 2024), des appels à projets (36 %), des projets commissionnés sur des problématiques constituant des priorités d'actualité (8 %) et des actions transversales qui permettent de coordonner des travaux sur des thématiques prioritaires (moins de 1 %).

En 2024, la troisième tranche du financement des programmes pluriannuels des ITA et inter-instituts s'est élevée à 49 M€. Ce mode de financement concerne des actions de recherche appliquée structurantes à moyen et long

termes développées par les ITA. L'instruction de ces programmes par la DGER a permis de s'assurer que les actions ont été mises en œuvre conformément aux programmes pluriannuels et aux orientations du PNDAR.

Depuis 2022, le paysage des appels à projets a été simplifié avec la mise en place d'un nombre plus limité d'appels (« Connaissance », « Co-innovation » et « Démultiplication ») et avec des modalités administratives et financières communes afin d'assurer leur lisibilité vis-à-vis des acteurs de la recherche et du développement agricole et d'en diminuer les coûts de gestion. L'instruction, avec l'organisation de jurys indépendants composés d'experts, a été déléguée par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire à FranceAgriMer. Ces appels à projets ont été reconduits pour une troisième année en 2024 et renforcés pour un montant total de 31,6 M€ de subvention attribué en 2024.

Les projets déposés devaient répondre obligatoirement aux enjeux prioritaires définis dans le PNDAR et en premier lieu se réaliser à une échelle nationale. Deux priorités thématiques pour 2024 avaient aussi été annoncées, portant sur la biodiversité dans les systèmes agricoles à différentes échelles, notamment en favorisant les complémentarités élevage-culture, et sur l'accompagnement des prises de risques et des investissements des agriculteurs dans le déploiement et l'expérimentation d'innovations visant à améliorer la résilience de l'agriculture française face aux défis climatiques (adaptation et atténuation). L'évaluation des projets a été réalisée par des jurys scientifiques et techniques spécifiques et la désignation finale des lauréats a été faite par le ministère chargé de l'agriculture sur la base de cette évaluation.

Les programmes annuels et les appels à projets sont complétés par un dispositif de projets commissionnés ayant pour objectif de répondre de manière réactive à des problématiques prioritaires d'actualité ou des situations d'urgence, à hauteur de 7,5 M€ en 2024 pour le projet « Démonstrateurs régionaux Vigne : Vitilience » qui soutient l'émergence d'un réseau de sites de démonstration de l'adaptation au changement climatique dans les bassins viticoles.

Enfin, le programme 776 a également financé des actions transversales de coordination et de mutualisation des travaux sur certaines thématiques ou filières.

L'effet levier constitué par le financement du programme 776 vise également à décrocher d'autres financements, nationaux ou européens. En 2024, les ITA ont poursuivi leur participation au programme cadre « Horizon Europe », en particulier dans le cadre de projets multi-acteurs. Les résultats du réseau des ITA sur les appels à projets Horizon Europe du Cluster 6 ont eu un taux de succès de 29 %.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

### **OBJECTIF 1 : Renforcer le continuum entre recherche et innovation agricole pour accélérer l'émergence et l'appropriation d'innovations répondant aux enjeux d'une quadruple performance sociale, économique, sanitaire et environnementale**

INDICATEUR 1.1 : Capacité des instituts techniques agricoles à développer des partenariats multi-acteurs au niveau européen

INDICATEUR 1.2 : Capacité des ITA à diffuser leurs résultats auprès de différents publics (professionnel, grand public, français et international) via les médias traditionnels et numériques

INDICATEUR 1.3 : Audience des actions de diffusion et formation organisées par le réseau des instituts techniques agricoles

## Objectifs et indicateurs de performance

### OBJECTIF

1 – Renforcer le continuum entre recherche et innovation agricole pour accélérer l'émergence et l'appropriation d'innovations répondant aux enjeux d'une quadruple performance sociale, économique, sanitaire et environnementale

### INDICATEUR

1.1 – Capacité des instituts techniques agricoles à développer des partenariats multi-acteurs au niveau européen

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Taux de succès du réseau ACTA-ITA dans le cadre du Programme cadre recherche & développement au niveau de l'Union européenne	%	34	48	34	29	absence amélioration	35
Subvention prévisionnelle UE attribuée à des membres du réseau ACTA-ITA dans le cadre de ces projets.	M€	5,86	4,8	4	2.7	absence amélioration	4

#### Commentaires techniques

Les données relatives aux deux sous-indicateurs sont fournies par la tête de réseau des instituts techniques agricoles (ACTA).

Le taux de succès du réseau ACTA-ITA rapporte le nombre annuel de projets lauréats dans le cadre des appels à projets relevant des clusters dont l'ACTA et/ou les ITA sont partenaires au nombre de projets déposés.

La subvention prévisionnelle indique la valeur absolue de la somme des subventions prévisionnelles attribuées.

#### ANALYSE DES RÉSULTATS

Les cibles des indicateurs témoignant de la capacité des instituts techniques agricoles à développer des partenariats multi-acteurs au niveau européen sont partiellement atteintes en 2024. Les résultats des appels à projets Horizon Europe 2023 du cluster 6 restent positifs pour le réseau ACTA, malgré une baisse par rapport aux réalisations de l'année 2023.

Les ITA participent à 9 projets financés : 2 sur la destination « Farm to Fork », 1 sur la destination « Climat », 4 sur la destination « Gouvernance », 1 sur la mission « Sol » et 1 financement en « cascade funding ». Les financements décrochés par 5 ITA sur cette vague d'appels à projets, à date, s'élèvent à 2,7 M€ pour un taux de succès de 29 % (9 projets financés pour 31 projets déposés).

Bien que le taux de succès et les montants mobilisés soient inférieurs à la cible 2024 et aux résultats obtenus sur les années précédentes, il convient cependant de toujours considérer la variabilité intra-annuelle des résultats issus des appels à projets du Programme Cadre de Recherche et d'Innovation européen dans l'analyse des résultats passés et la projection des résultats sur les années à venir.

En outre, il convient de noter que ces données ne reflètent pas la totalité du bilan 2024 : 5 projets déposés par les ITA sont encore en attente de réponse (dont 1 projet sur liste de réserve) sur les 31 projets déposés.

Enfin, il faut souligner la bonne performance des ITA qui ont décroché 2 projets en coordination dans la destination « gouvernance » du Cluster 6, et la participation dans un projet en partenariat sur la mission « Sol » sur un appel à projet fortement compétitif (55 projets concurrents déposés).

A la lumière de ces éclairages, ces résultats continuent de démontrer la qualité des projets soumis et des collaborations établies, l'ampleur du réseau partenarial tissé par le réseau ACTA et les compétences acquises par les équipes des instituts techniques et de l'ACTA, et montrent les résultats permis par le renforcement par l'ACTA des capacités d'appui et de coordination pour le montage de projets.

Les objectifs cibles en 2024 sont donc maintenus pour 2025, avec 35 % de succès et 4 M€ de subvention prévisionnelle.

Ces derniers constituent des cibles ambitieuses au regard de la moyenne des taux de succès des organismes de R&I français dans le cadre du programme Horizon Europe, mais aussi parce que le taux de succès de 48 % obtenu en 2023 exprime une sur-performance exceptionnelle du réseau des ITA.

## INDICATEUR

### 1.2 – Capacité des ITA à diffuser leurs résultats auprès de différents publics (professionnel, grand public, français et international) via les médias traditionnels et numériques

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Nombre total d'articles publiés par le réseau des ITA et l'ACTA	Nb	8 380	7 166	9 000	6 440	absence amélioration	9 200

#### Commentaires techniques

Les données sont compilées et fournies par la tête de réseau des instituts techniques agricoles (ACTA).

L'indicateur somme le nombre d'articles publiés chaque année dans la presse nationale, dans des revues à comité de lecture, sur les sites web des ITA, le nombre de publications et posters dans les actes de colloques et le nombre de livres et brochures publiés.

La méthode de calcul de cet indicateur a été revue avec la nouvelle programmation 2022-2027 : un important travail d'harmonisation a été conduit entre les instituts techniques pour redéfinir les indicateurs et affiner leur définition. Les indicateurs relatifs à la presse papier et numérique ont été modifiés pour ne mesurer que les articles suffisamment détaillés pour permettre une réelle diffusion des résultats et références acquises dans le réseau.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La diffusion des travaux et de leurs résultats auprès des agriculteurs, des conseillers agricoles et autres techniciens constitue un enjeu majeur pour rendre concrètes les innovations financées avec l'appui du programme 776. Les activités de transfert des instituts techniques agricoles prennent des formes variées (formation, colloques, réunions, diffusion écrite, outils d'aide à la décision) et empruntent divers canaux de diffusion. Cet indicateur concernant la diffusion d'articles reflète la capacité du réseau ACTA-ITA à diffuser largement les résultats obtenus via les médias traditionnels et numériques.

L'indicateur pour l'année 2024 enregistre pour la deuxième année une diminution par rapport à l'année précédente. La perte de vitesse des supports traditionnels sur papier se poursuit avec une baisse notable des ouvrages et brochures techniques (-30 % par rapport à 2023 et -65 % depuis 2022). La publication d'articles dans la presse nationale est équivalente à celle de l'année dernière, tandis que les articles numériques ont légèrement

diminuée. Ceci peut s'expliquer par le fait que plusieurs instituts ont revu leur stratégie de publication à l'occasion de la refonte de leur site internet en privilégiant la qualité des articles mis en ligne à la quantité avec des articles plus conséquents. On note également une augmentation de 26 % du nombre d'articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture à portée nationale et internationale. Cette évolution globale à la baisse traduit aussi sans doute le tournant pris par les instituts techniques, qui privilégient de nouveaux supports de communication, en particulier les réseaux sociaux pour mettre en valeur leurs résultats.

## INDICATEUR

### 1.3 – Audience des actions de diffusion et formation organisées par le réseau des instituts techniques agricoles

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Cible	2024 Réalisation	Atteinte de la cible	2025 Cible
Nombre de participants à des journées techniques ou formations organisées par l'ACTA ou les ITA	Nb	75 000	109 600	80 000	101 880	cible atteinte	105 000
Nombre de visites sur les sites internet animés par l'ACTA ou les ITA	Nb	5 000 000	5 915 000	5 500 000	6 405 000	cible atteinte	6 000 000

#### Commentaires techniques

Les données sont compilées et fournies par la tête de réseau des instituts techniques agricoles (ACTA).

Le sous-indicateur 1 correspond à la somme du nombre annuel de participants à des journées techniques, colloques et visites d'essai ou formations organisés par les ITA.

Le sous-indicateur 2 correspond au nombre annuel de sessions sur les sites internet et sur les webinaires et chaînes vidéos. Son mode de calcul a été revu pour être plus précis et coïncider avec les outils de mesure utilisés, du type Google Analytics ou autre. En ne mesurant plus que les sessions enregistrées, il élimine les connexions réalisées par des robots et qui n'aboutissent pas.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Ces indicateurs, qui reflètent la capacité du réseau ACTA-ITA à communiquer directement sur les résultats obtenus auprès des conseillers agricoles, des techniciens et des agriculteurs, fluctuent d'une année à l'autre. En cohérence avec les objectifs du PNDAR 2022-2027, une progression régulière était attendue.

La fréquentation des rencontres et journées techniques a été légèrement inférieure à 2023 malgré un nombre plus important d'évènements proposés. Ceci est à relier au fait qu'en 2023 ont eu lieu une ou deux manifestations exceptionnelles de grande ampleur (par ex. Désherb'Avenir) qui n'ont pas été reproduites en 2024.

Le nombre de sessions de formation dispensées a connu un tassement par rapport à 2023 qui était une année particulièrement faste par rapport à 2022 (+31 %).

Les sites internet sont des vecteurs incontournables de diffusion et transfert des références acquises par le réseau des ITA. L'indicateur relatif à la fréquentation des sites internet est lié aux outils de suivi mis en place. Cet indicateur a connu une progression en 2024 de l'ordre de 9 %, ce qui témoigne ici également de la capacité du réseau à communiquer. Plusieurs instituts ont opéré des changements en profondeur de leurs sites internet et revu leur stratégie de publication, qui semble payante puisque le nombre de sessions a progressé.

## Présentation des crédits

### 2024 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2024 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3	Titre 6	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention		
	Prévision LFI 2024			
	Consommation 2024			
01 – Recherche appliquée et innovation		77 570 000	<b>77 570 000</b>	77 570 000
	-14 971	89 761 458	<b>89 746 487</b>	
02 – Fonction support	500 000		<b>500 000</b>	500 000
	47 916	52 219	<b>100 135</b>	
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>500 000</b>	<b>77 570 000</b>	<b>78 070 000</b>	<b>78 070 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+20 356 702 (hors titre 2)		+20 356 702	
Total des AE ouvertes	98 426 702 (hors titre 2)		98 426 702	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>32 945</b>	<b>89 813 677</b>	<b>89 846 622</b>	

#### 2024 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3	Titre 6	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention		
	Prévision LFI 2024			
	Consommation 2024			
01 – Recherche appliquée et innovation		77 570 000	<b>77 570 000</b>	77 570 000
	106 982	78 336 773	<b>78 443 755</b>	
02 – Fonction support	500 000		<b>500 000</b>	500 000
	20 725	51 706	<b>72 430</b>	
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>500 000</b>	<b>77 570 000</b>	<b>78 070 000</b>	<b>78 070 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+79 015 489 (hors titre 2)		+79 015 489	
Total des CP ouverts	157 085 489 (hors titre 2)		157 085 489	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>127 707</b>	<b>78 388 479</b>	<b>78 516 186</b>	



## 2023 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2023 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Recherche appliquée et innovation		65 020 000 77 186 540	65 020 000	65 020 000 77 186 540
02 – Fonction support	500 000 17 190	215 350	500 000	500 000 232 540
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>500 000</b>	<b>65 020 000</b>	<b>65 520 000</b>	<b>65 520 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>17 190</b>	<b>77 401 890</b>		<b>77 419 080</b>

## 2023 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Recherche appliquée et innovation		65 020 000 79 468 258	65 020 000	65 020 000 79 468 258
02 – Fonction support	500 000 6 842	133 415	500 000	500 000 140 257
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>500 000</b>	<b>65 020 000</b>	<b>65 520 000</b>	<b>65 520 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>6 842</b>	<b>79 601 673</b>		<b>79 608 515</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2023	Ouvertes en 2024	Consommées* en 2024	Consommés* en 2023	Ouverts en 2024	Consommés* en 2024
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	17 190	500 000	32 945	6 842	500 000	127 707
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	17 190	500 000	47 916	6 842	500 000	20 725
Subventions pour charges de service public	0	0	-14 971	0	0	106 982
Titre 6 – Dépenses d'intervention	77 401 890	77 570 000	89 813 677	79 601 673	77 570 000	78 388 479
Transferts aux entreprises	138 420	0	145 743	110 736	0	116 594
Transferts aux collectivités territoriales	0	0	0	4 000	0	102 346
Transferts aux autres collectivités	77 263 470	77 570 000	89 667 934	79 486 937	77 570 000	78 169 539
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>78 070 000</b>			<b>78 070 000</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+20 356 702			+79 015 489	
<b>Total*</b>	<b>77 419 080</b>	<b>98 426 702</b>	<b>89 846 622</b>	<b>79 608 515</b>	<b>157 085 489</b>	<b>78 516 186</b>

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2023	Ouvertes en 2024	Consommées* en 2024	Consommés* en 2023	Ouverts en 2024	Consommés* en 2024

\* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
08/03/2024		20 356 702		79 015 489				
<b>Total</b>		<b>20 356 702</b>		<b>79 015 489</b>				

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>20 356 702</b>		<b>79 015 489</b>				

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Recherche appliquée et innovation		77 570 000 89 746 487	77 570 000 89 746 487		77 570 000 78 443 755	77 570 000 78 443 755
02 – Fonction support		500 000 100 135	500 000 100 135		500 000 72 430	500 000 72 430
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>78 070 000</b>	<b>78 070 000</b>	<b>0</b>	<b>78 070 000</b>	<b>78 070 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+20 356 702	+20 356 702		+79 015 489	+79 015 489
Total des crédits ouverts	0	98 426 702	98 426 702	0	157 085 489	157 085 489
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>89 846 622</b>	<b>89 846 622</b>	<b>0</b>	<b>78 516 186</b>	<b>78 516 186</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+8 580 080	+8 580 080		+78 569 303	+78 569 303

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	78 070 000	78 070 000	0	78 070 000	78 070 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>78 070 000</b>	<b>78 070 000</b>	<b>0</b>	<b>78 070 000</b>	<b>78 070 000</b>

Les crédits de la LFI 2024 d'un montant de 78 070 000 € en AE et en CP ont été complétés, en cours de gestion, à hauteur de 20 356 702 € en AE et de 79 015 489 € en CP au titre des reports de crédits 2023 sur 2024 ouverts par arrêté du 8 mars 2024 portant report de crédits.

*Dépenses pluriannuelles*

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2024	CP 2024
AE ouvertes en 2024 * (E1) <b>98 426 702</b>	CP ouverts en 2024 * (P1) <b>157 085 489</b>
AE engagées en 2024 (E2) <b>89 846 622</b>	CP consommés en 2024 (P2) <b>78 516 186</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2024 (E3) <b>0</b>	<i>dont CP consommés en 2024 sur engagements antérieurs à 2024</i> (P3 = P2 – P4) <b>17 452 569</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2024 (E4 = E1 – E2 – E3) <b>8 580 080</b>	<i>dont CP consommés en 2024 sur engagements 2024</i> (P4) <b>61 063 617</b>

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 brut (R1) <b>56 253 500</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2023 (R2) <b>0</b>					
	Engagements ≤ 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 net (R3 = R1 + R2) <b>56 253 500</b>	–	CP consommés en 2024 sur engagements antérieurs à 2024 (P3 = P2 – P4) <b>17 452 569</b>	=	Engagements ≤ 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2024 (R4 = R3 – P3) <b>38 800 931</b>
	AE engagées en 2024 (E2) <b>89 846 622</b>	–	CP consommés en 2024 sur engagements 2024 (P4) <b>61 063 617</b>	=	Engagements 2024 non couverts par des paiements au 31/12/2024 (R5 = E2 – P4) <b>28 783 005</b>
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2024</b> (R6 = R4 + R5) <b>67 583 936</b>
					Estimation des CP 2025 sur engagements non couverts au 31/12/2024 (P5) <b>16 414 162</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2025 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2024 (P6 = R6 – P5) <b>51 169 774</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2024 + reports 2023 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Les restes à payer au 31 décembre 2024 s'élèvent à 67 583 936 € contre 56 253 500 € en 2023. Leur hausse est liée à l'augmentation du plafond au bénéfice des projets pluriannuels.

Aussi, ils correspondent à hauteur de 57 095 408 € soit 84,48 % au restant dû sur les projets pluriannuels engagés les années antérieures. En effet, des seconds versements sont prévus en cours de projet et le paiement du solde est réalisé à la remise de justificatifs techniques et financiers.

La part des soldes des programmes annuels dont les programmes Inter instituts des ITA représente 13,95 % soit 9 430 037 €, celle des actions d'accompagnement est de 1,25 % soit 844 851 €. Le reliquat des dépenses de fonctionnement est de moins de 1 % et s'élève à 213 640 €.

## Justification par action

### ACTION

#### 01 – Recherche appliquée et innovation

Action / Sous-action  Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Recherche appliquée et innovation		77 570 000 89 746 487	77 570 000 89 746 487		77 570 000 78 443 755	77 570 000 78 443 755

Le montant indiqué en AE de 89 746 487 € indiqué dans le tableau ci-dessus est minoré de 930 226 € correspondant aux retraits d'engagements sur années antérieures effectués lors de l'instruction de soldes des programmes et des projets. En application de l'article 160 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et de la partie 8 du recueil des règles de comptabilité budgétaire de l'État, le montant de ces retraits a été rendu indisponible.

La consommation effective en AE est de 90 676 714 € et de 78 443 755 € en CP.

Les crédits de l'action 01 ouverts en LFI de 77 570 000 en AE et en CP ont été complétés par l'ouverture des reports des crédits 2023 sur 2024 à hauteur de 20 356 702 € en AE et de 79 015 489 € en CP.

**Ainsi, les ressources 2024 disponibles sur l'action 01 ont été initialement de 97 926 702 € en AE et de 156 585 489 € en CP.**

La sous-exécution est de 7 249 988 € en AE et de 78 141 734 € en CP soit un taux de consommation respectif de 92,59 % en AE et de 50 % en CP.

Les programmes des instituts techniques agricoles ainsi que les appels à projets et les actions transversales prévus dans la programmation du PNDAR 2024 ont été engagés dans leur quasi intégralité. S'agissant des projets commissionnés, seul le projet Vitilience a été engagé.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		-14 971		106 982
Subventions pour charges de service public		-14 971		106 982
Titre 6 : Dépenses d'intervention	77 570 000	89 761 458	77 570 000	78 336 773
Transferts aux entreprises		145 743		116 594
Transferts aux collectivités territoriales				102 346
Transferts aux autres collectivités	77 570 000	89 615 715	77 570 000	78 117 833

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
<b>Total</b>	<b>77 570 000</b>	<b>89 746 487</b>	<b>77 570 000</b>	<b>78 443 755</b>

La mise en œuvre des nouvelles orientations de la programmation PNDAR 2022-2027 s'articule autour de 9 thèmes prioritaires, contre 21 pour le PNDAR précédent.

L'ensemble des dispositifs du PNDAR, dont les programmes pluriannuels et les appels à projets, sont orientés pour servir ces priorités thématiques, avec des démarches contribuant à la reconception des systèmes et/ou à la recherche d'alternatives, et qui soient autant que possible multi-acteurs, inter-filières et territorialisées.

Des mesures de simplifications ont été introduites, avec en particulier une redéfinition des périmètres des appels à projets (AAP) nationaux, qui ne sont plus qu'au nombre de 3 dans un souci de lisibilité.

Dans ce cadre rénové et dans la continuité de l'année 2023, les dispositifs financés en 2024 ont été les suivants :

- Les programmes annuels et les programmes inter instituts mis en œuvre par les instituts techniques agricoles en 2024 à hauteur de 49 070 798 € en AE et 39 256 639 € en CP.

La programmation 2022-2027 du PNDAR a vu l'émergence, en 2022, de 5 programmes pluriannuels inter-instituts avec pour objectif de traiter en inter-filières les problématiques liées :

- aux réseaux d'élevage mené par l'Institut de l'élevage (IDELE) ;
- à l'atteinte de la multiperformance des systèmes de production en valorisant les synergies entre ateliers et entre acteurs (MULTIPERF) porté par ARVALIS (Institut du végétal) ;
- à la mobilisation du levier du numérique pour soutenir la conception, le déploiement, le pilotage et la valorisation de systèmes de production agricole innovants et performants mené par l'ACTA ;
- aux synergies pour la production et le transfert de références entre les modes de production Bio et non Bio porté par l'ACTA ;
- à l'atténuation du changement climatique dans les systèmes agricoles français mené par l'IDELE.

Le financement 2024 de ces programmes inter-instituts a été de 7 008 688 € en AE et de 7 292 784 € en CP.

- La mise en œuvre par FranceAgriMer de trois appels à projets (AAP) nationaux révisés « Connaissances », « Co-innovation » et « Démultiplication ».

Le financement s'est porté à 31 604 902 € en AE et à 15 580 553 € en CP, dont une partie a permis de financer des projets sur listes complémentaires des appels à projets 2023 (à hauteur de 6 530 205 € en AE et 5 550 674 € en CP).

L'appel à projets relatif au plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble opéré par FranceAgriMer a été renouvelé à hauteur de 900 000 € en AE et de 765 000 € en CP.

- La prolongation sur les années 2025 de 11 projets de réseaux mixtes technologiques, pour un financement complémentaire de 659 227 € en AE et de 197 768 € en CP.

À travers les dispositifs de projets commissionnés, il a été financé :

- Le projet « Démonstrateurs régionaux Vigne : Vitilience » qui soutient l'émergence d'un réseau de sites de démonstration de l'adaptation au changement climatique dans les bassins viticoles à hauteur de 7 440 996 € en AE et 4 916 299 € en CP ;
- L'animation par l'Institut Technique de la Betterave (ITB) du plan national de recherche et d'innovation (PNRI) « Vers des solutions opérationnelles contre la jaunisse de la betterave sucrière », qui vise à consolider et poursuivre l'acquisition de connaissances scientifiques et l'opérationnalisation des solutions



alternatives aux produits phytopharmaceutiques de synthèse pour protéger la betterave à sucre de la jaunisse pour un total de 400 000 € en AE et de 120 000 € en CP ;

- La coordination de l'axe « Recherche, Innovation et Expérimentation » du plan de souveraineté « fruits et légumes » par le CTIFL pour 487 841 € en AE et 146 352 € en CP ;
- L'action transversale RNEST (Réseau National d'Expertise Scientifique et Technique sur les sols) portée par l'ACTA pour un montant de 112 950 € en AE et 33 885 € en CP.

Au titre des dispositifs engagés les années antérieures à 2024, il a été payé un total de 17 427 259 € en CP :

- 10 711 753 € au titre des soldes des programmes annuels et des programmes inter-instituts ;
- 412 083 € pour le solde d'actions d'accompagnement ;
- 6 303 423 € au titre des seconds versements et des soldes d'appels à projets.

## ACTION

### 02 – Fonction support

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Fonction support		500 000 100 135	500 000 100 135		500 000 72 430	500 000 72 430

Le montant indiqué en AE de 100 135 € indiqué dans le tableau ci-dessus est minoré de 254,30 € correspondant aux retraits d'engagements sur années antérieures effectués lors de l'instruction de soldes des projets financés. En application de l'article 160 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et de la partie 8 du recueil des règles de comptabilité budgétaire de l'État, le montant de ces retraits a été rendu indisponible.

La consommation effective en AE est de 100 389 € et de 72 430 € en CP.

**Les ressources disponibles sur l'action 02 ont été de 500 000 € en AE et de 500 000 € en CP.**

La sous-exécution est de 399 865 € en AE et de 427 570 € en CP soit un taux de consommation respectif de 20 % en AE et de 15 % en CP.

Le reliquat en AE et en CP correspond au retard pris dans la refonte du logiciel Darwin.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	500 000	47 916	500 000	20 725
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	500 000	47 916	500 000	20 725
Titre 6 : Dépenses d'intervention		52 219		51 706

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Transferts aux autres collectivités		52 219		51 706
<b>Total</b>	<b>500 000</b>	<b>100 135</b>	<b>500 000</b>	<b>72 430</b>

La gestion de la fonction support du programme 776 est réalisée par la DGER.

L'exécution de 100 389 € en AE et de 72 430 € en CP couvre :

- les frais d'organisation de séminaires techniques dans le champ du développement agricole et rural : 58 252 € en AE et 54 733 € en CP ;
- les frais de logistique inhérents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural des instituts et des appels à projets pour 333 € en AE et en CP : organisation de réunions techniques, frais de déplacements des personnels DGER et du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) ;
- les dépenses de fonctionnement et de maintenance des systèmes d'information supports à la mise en œuvre du PNDAR : 3 012 € en AE et 11 972 € en CP ;
- les dépenses de formations ou d'études dans le champ du développement agricole et rural permettant une amélioration des missions menées dans le cadre du programme : 38 792 € en AE et 5 392 € en CP.

## Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État

### RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2023		Prévision LFI 2024		Réalisation 2024	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>FranceAgriMer (P149)</b>	<b>29 178 944</b>	<b>26 935 518</b>	<b>18 400 000</b>	<b>15 640 000</b>	<b>37 310 254</b>	<b>20 598 905</b>
Transferts	29 178 944	26 935 518	18 400 000	15 640 000	37 310 254	20 598 905
<b>INRAE - Institut national pour la recherche en agriculture, alimentation et environnement (P172)</b>	<b>65 350</b>	<b>60 270</b>			<b>52 219</b>	<b>270 731</b>
Subventions pour charges de service public						106 982
Transferts	65 350	60 270			52 219	163 749
<b>Associations de coordination technique agricole et des industries agroalimentaires (P142)</b>	<b>5 104 479</b>	<b>5 317 321</b>	<b>5 347 498</b>	<b>5 347 498</b>	<b>5 161 196</b>	<b>5 150 180</b>
Transferts	5 104 479	5 317 321	5 347 498	5 347 498	5 161 196	5 150 180
<b>Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire (P142)</b>						<b>75 000</b>
Transferts						75 000
<b>Total</b>	<b>34 348 773</b>	<b>32 313 109</b>	<b>23 747 498</b>	<b>20 987 498</b>	<b>42 523 669</b>	<b>26 094 816</b>
Total des subventions pour charges de service public						106 982
Total des transferts	34 348 773	32 313 109	23 747 498	20 987 498	42 523 669	25 987 834

Note : les subventions d'investissement sont introduites par la LOLF au PAP 2024, leur réalisation 2023 est sans objet.

En gestion 2024, les transferts aux opérateurs ont été les suivants :

- **FranceAgriMer** : 37 310 254 € en AE et 20 598 905 € en CP

Dans le cadre du PNDAR 2022-2027, FranceAgrimer (FAM) a été chargé de la mise en œuvre des trois appels à projets nationaux AAP « Connaissances », « Co-Innovation » et « Démultiplication ».

La dotation pour ces appels à projet a été portée à 31 604 902 € en AE ce qui a permis de subventionner 56 projets déposés aux appels à projet 2024, ainsi que 15 projets sur listes complémentaires des appels à projet 2023. Un montant en CP de 15 580 553 € a été versé.

FranceAgriMer s'est également vu confier les appels à projets du projet commissionné Vitilience pour un montant de 4 880 000 € en AE (4 148 000 € en CP).

Enfin, un montant de 900 000 € en AE et de 870 352 € en CP est venu compléter la dotation 2024 de FranceAgriMer au titre de l'appel à propositions pour le plan de « Lutte contre le dépérissement du vignoble » qui vise à lutter contre les différents facteurs qui interviennent dans le dépérissement du vignoble.

Le montant réalisé en AE de 37 310 254 € indiqué dans le tableau ci-dessus est minoré d'un montant 74 648 € correspondant aux retraits sur engagements antérieurs réalisés lors de l'instruction de soldes.

- **INRAE** : 106 982 € en CP

Le montant corrigé des REJB est de 149 656,90 € ou 134 151,60 € réfections déduites. Par ailleurs, il y a eu une erreur d'imputation, ces montants correspondant à des transferts et non à de la SCSP.

Cela correspond à des actions de diffusion des connaissances portées par INRAE, notamment par l'organisation de séminaires techniques, ainsi qu'au versement de soldes de projets d'années antérieures relatifs aux actions du domaine de la « semences et sélection végétales ».

- **ACTA** : 5 161 196 € en AE et 5 150 180 € en CP

La programmation 2022-2027 du PNDAR a vu l'émergence, en 2022, de programmes pluriannuels inter-instituts avec pour objectif de traiter en inter-filières les problématiques qui le nécessitent. Ces programmes inter-instituts prennent le relai des actions thématiques transversales (ATT) de la programmation précédente, qui avaient permis de tester cette modalité inter-instituts.

En complément de son programme pluriannuel de recherche et de développement agricole et rural engagé en 2024 à hauteur de 1 819 523 € en AE et 1 455 618 € en CP, l'ACTA a mis en œuvre deux programmes inter-instituts pour :

- la « Mobilisation du levier numérique pour soutenir la conception, le pilotage, le déploiement et la valorisation de systèmes de production agricole innovants et performants » ;
- les « Synergies pour la production et le transfert de références entre les modes de production Bio et non Bio ».

Le financement de ces dispositifs ainsi que les seconds versements et les soldes de programmes et projets engagés les années antérieures s'est élevé à 3 048 723 € en AE et à 3 526 840 € en CP.

L'ACTA a aussi porté, en 2024, l'action transversale RNEST (Réseau National d'Expertise Scientifique et Technique sur les sols) pour un montant de 112 950 € en AE et 33 885 € en CP.

Au titre de la prolongation de l'animation des réseaux mixtes technologiques, l'ACTA, en tant que chef de file de 3 RMT agréés, a reçu une subvention de 180 000 € en AE et de 54 000 € en CP.

Par ailleurs, la maintenance et l'animation de la plateforme R&D AGRI a fait l'objet d'un financement à hauteur de de 79 837 € en CP.

*Le montant réalisé en AE de 5 161 196 € indiqué dans le tableau ci-dessus est minoré d'un montant 188 045 € correspondant aux retraits sur engagements antérieurs réalisés lors de l'instruction de soldes de programmes annuels, d'actions d'accompagnement et de projets.*

**Écoles d'enseignement agricole et vétérinaire** : 75 000 € en CP

L'institut Agro est porteur du projet 2021 Glycos'EPA « Accompagnement des établissements d'enseignement agricole vers la sortie du glyphosate » qui vise à répondre à une des priorités du Plan Enseigner à produire autrement (EPA2), et accompagner la sortie du glyphosate des exploitations de l'enseignement agricole.

Le transfert de 75 k€ en CP correspond au second versement suite à la remise des justificatifs techniques et financiers qui ont été produits en 2024.